



TABLE RONDE ORGANISEE LE 20 NOVEMBRE 2002

par le SPDG, avec le soutien de l'AFIGéO, de l'AITF, de l'APCIG et du SNEPPIM.

Les politiques d'achat et de maintenance des données géographiques dans les collectivités territoriales

Résumé du compte-rendu

Par nature, la règle du jeu d'un tel exercice consiste à rechercher ce qui ne va pas et à proposer des améliorations.

Dans l'ensemble, les collectivités territoriales déplorent la mauvaise qualité de certains produits (précision, mise à jour, délais de livraison, changement de format et mauvaise interopérabilité, coût des données) .

Au plan national, le SPDG déplore la lenteur des évolutions et leur manque de perspective en regard de l'évolution des technologies : il risque de s'écouler 10 ans entre l'annonce des mesures et leur réalisation ; par ailleurs, c'est souvent au coup par coup que sont prises les décisions, sans vue prospective .

Les collectivités craignent de voir gaspiller l'argent du contribuable, chaque administration fonctionnant de son côté : ainsi, dans un avenir proche, on risque de voir 3 plans cadastraux différents : le cadastre de la DGI, fonctionnant par feuilles scannées ou vectorisées non assemblées, dans le cadre de sa mission fiscale (qui se fait pourtant au nom des collectivités qui, elles, ont besoin d'un continuum), la BD parcellaire de l'IGN qui suivra avec retard le précédent, avec un assemblage d'une partie des planches les plus récentes, enfin les éventuels plans vectorisés et mis à jour par les collectivités territoriales elles-mêmes, qui ne peuvent attendre, mais qui sont souvent non conformes au standard de fidélité DGI 1 exigée par l'administration pour assurer la mise à jour, sans compter les plans d'arpentage des géomètres-experts aujourd'hui faits en numérique et seule référence fiable et précise pour les propriétaires.

Il en est de même avec les orthophotoplans, produits actuellement très en vogue, mais réalisés concurremment par divers organismes, l'IGN n'accédant qu'à une partie du marché en raison de ses tarifs élevés et surtout ses règles de rediffusion trop contraignantes.

Les exposés ont néanmoins démontré qu'au plan local les choses pouvaient bouger plus facilement, qu'il existait des exemples de mutualisation des demandes et des moyens permettant de délivrer un service de données géographiques au meilleur coût ; la régionalisation permettra peut-être une évolution positive .

Dans sa conclusion sur l'information géographique, Alain Prallong a insisté au-delà des problèmes techniques, juridiques et financiers sur les difficultés d'organisation qui sont souvent sous-estimées et peuvent faire capoter les meilleurs projets.